



TENNIS

DOSSIER D'ENGAGEMENT 2017-2018

Le challenge par équipe de deux joueurs(ses) 2017 / 2018

Chaque rencontre entre deux équipes se compose de 3 matchs :

2 simples et 1 double

Les droits d'inscription sont de 40€ par équipe et comprennent :

- l'inscription au challenge
- le bulletin d'information
- l'utilisation des courts de tennis attribués au Comité de Paris FSGT



Renseignements et inscription

☎ 01 40 35 18 49 - Michel Fuchs

Une compétition individuelle Homme et Femme, tous niveaux (formule avec handicaps possibles) est également prévue en fin de saison.

(sous réserve des disponibilités des terrains de la Ville de Paris)

LE REGLEMENT DU CHALLENGE PAR EQUIPE

LE LIEU DES MATCHS:

Les matchs auront lieu 32/36 rue des docteurs Dejerine (porte de Montreuil) sur un des deux courts de tennis attribué par la ville de Paris au comité tous les jeudis soirs de 19h à 22h.

Il sera possible toutefois d'organiser des matchs ailleurs, à charge aux équipes de s'organiser en fonction de la disponibilité éventuelle d'autres terrains.

LA FORMULE DE JEU:

Chaque rencontre comprend 2 simples et 1 double. Une équipe peut donc se présenter avec 2, 3, ou 4 joueurs. Nous disposons d'un créneau de 3h, sur un court, tous les jeudis, pendant lequel il faut «caser» les 3 matchs.

Les rencontres se joueront au temps. Les matchs se dérouleront en 1 set unique, mais pouvant aller au-delà de 6 jeux gagnés par un joueur. Chaque match ne pourra pas excéder 50 minutes (soit 1 h moins 10 mn d'échauffement et de transition) et ne pourra pas non plus aller au-delà de 12 jeux gagnés par un joueur (ex : à 12-4 le match s'arrête).

Concrètement, les capitaines d'équipes conviendront avec les 2 joueurs de l'heure de fin du match dès le commencement de celui-ci. Si du retard est pris au départ, il faudra bien sûr en tenir compte, en ayant en vue l'objectif de jouer les 3 matchs dans la soirée.

LE BARÈME:

Chaque rencontre gagnée rapporte 3 points.

Chaque rencontre jouée et perdue rapporte 1 point.

Bonus femme : pour chaque rencontre, la participation d'une joueuse rapporte 1 point.

A l'issue des matches de poules seront organisées les phases finales.

La participation nécessite pour chaque joueur la possession de la licence F.S.G.T. 2017 / 2018 qui doit être présentée aux adversaires lors de chaque rencontre.

Feuilles de rencontre

Les résultats doivent être communiqués au Responsable de poule ou au Comité, par l'envoi de la feuille de rencontre.

COURTS DE TENNIS A VOTRE DISPOSITION

(Sous réserve de confirmation du Bureau des Sports)

*** POISSONNIERS ***

2, Rue Jean Cocteau - 75018 PARIS

Jeudi et Vendredi 12 H 00 / 14 H 00

Vendredi 17 H 00 / 19 H 00

*** DEJERINE ***

*Tennis des Docteurs Déjerine
32-36 rue des Docteurs Déjerine
75020 Paris*

Jeudi 19 H 00 / 22 H 00

CHALLENGE TENNIS PAR ÉQUIPES 2017 / 2018

Cette inscription doit être parvenue au Collectif d'Organisation
avant le 1 octobre 2017

Nom du club :

Numéro de l'équipe (dans le cas de plusieurs équipes) _____

Adresses des installations :

.....

Horaires d'utilisation :

RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

☎ Portable : Travail : Domicile :

Fax : E-Mail :

EN CAS D'ABSENCE

Nom : Prénom :

☎ Portable : Travail : Domicile :

Fax : E-Mail :

UN FORMULAIRE PAR EQUIPE

Accompagné du droit d'inscription de 40 € par équipe

A retourner au COMITÉ DE PARIS F.S.G.T.35, Avenue de Flandre 75019 PARIS